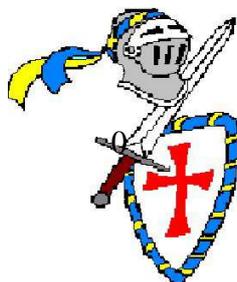


COULOMMIERS ESCRIME L'ESQUIVE
Vous invite à son 12^{ème}

Tournoi des Templiers



Dimanche 11 mars 2012

Gymnase des Capucins Promenade du Bord de l'Eau
77120 COULOMMIERS (parcours fléché)

1. EPREUVE : individuelle au FLEURET, Open
du Challenge Départemental de l'Avenir.- CDE77



2. CATEGORIES : Poussins/Poussines* né(e)s en 2003/04
Pupilles /Pupillettes né(e)s en 2001/02
Benjamins/Benjamines né(e)s en 1999/00
Minimes filles/garçons né(e)s en 1997/98

*Pour tirer en catégorie Poussin(es) il faut avoir 8 ans révolu le jour de la compétition.

3. LICENCE : La licence 2012 est obligatoire.



4. ENGAGEMENT : Les droits d'engagement sont de 8.- €par tireur.

5. TENUE : Tenue réglementaire 350Nw.CE et cuirasses de protection obligatoires
Minimes : cuirasse de protection 800Nw. Blason rouge minimum obligatoire. Les chaussures de sport pour l'intérieur sont indispensables pour avoir accès aux pistes.



Toute non conformité aux normes interdira la participation du tireur.

6. HORAIRES :



Benjamins F+G	inscription	8h45	scratch	9h00
Minimes F+G	inscription	10h30	scratch	10h45
Pupilles F+G	inscription	12h30	scratch	12h45
Poussins F+G	inscription	14h00	scratch	14h15

Un regroupement gratuit pour les moins de 8 ans aura lieu à 15h00



7. ARMES : Poussins/Poussines fleuret électrique lame 0 poignée droite
Pupilles/Pupillettes fleuret électrique lame 0 poignée droite.
Benjamins/Benjamines fleuret électrique lame 2
Minimes fleuret électrique lame 5



8. FORMULE DE L'EPREUVE :

Pour toutes les catégories, un tour de poule suivi d'un tableau d'élimination directe. Pas de match pour la 3^{ème} place.

Poussin(e)s	Poule 4 touches en 3 minutes Tableau 6 touches en 2x2 minutes (30 sec pause)
Pupille(tte)s	Poule 4 touches en 3 minutes Tableau 6 touches en 2x2 minutes (30 sec pause)
Benjamin(e)s	Poule 4 touches en 3 minutes Tableau 8 touches en 2x2 minutes (30 sec pause)
Minimes F+G	Poule 5 touches en 3 minutes Tableau 10 touches en 2x3 minutes (1 mn pause)

9. ARBITRAGE :

Pour le bon déroulement de l'épreuve, **les clubs doivent présenter un arbitre à partir de 4 tireurs engagés pour la compétition.** Les arbitres seront indemnisés selon les barèmes en vigueur sur le département 77 et sur présentation de leur carte d'arbitre.(indemnisation au maximum niveau régional)

10. DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il est le seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

11. INSCRIPTIONS :

Les engagements se font sur le site de la FFE rubrique compétitions, engagement en ligne : www.escrime-ffe.fr
Au plus tard le 9 mars 2012.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- email : coulommiers.escrime@wanadoo.fr
Site Internet : <http://coulommiers-escrime.over-blog.com>

14. RECOMPENSES : Filles : 4 premières de chaque catégorie.
Garçons : 8 premiers de chaque catégorie.

15. RESTAURATION : Boissons et sandwiches en vente au buffet.

16. REMARQUES :

Attention : le port de chaussures de sport d'intérieur est obligatoire pour pénétrer sur le parquet du Gymnase et ceci pour tous (tireurs, arbitres, organisateurs, Maîtres d'Armes) cf. le règlement intérieur du Gymnase (aucune dérogation ne sera faite).

L'accès aux pistes est exclusivement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes dans un but uniquement pédagogique et aux organisateurs.

Le Coulommiers Escrime l'Esquive décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration de matériel ou de vol lors de la rencontre. L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

Le « TOURNOI DES TEMPLIERS » est organisé avec la collaboration du CDE 77, du Service des Sports et des Services Techniques de la Ville de Coulommiers.